

## Réunion du groupe de travail

# Espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne

Visioconférence, le 22 juin 2020



# Compte-rendu

Dans le cadre du :



Avec le soutien de :



Cette opération est cofinancée par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage sur le bassin de la Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional

## Participants

### Présents :

Alan Meheust (FCEN), Sylvie Varray (FCEN), Stéphanie Hudin (FCEN), Jacques Haury (INRA-Agrocampus Ouest), Alain Dutartre (expert indépendant), Arnaud Albert (OFB), Sylvie Martinant (CEN Auvergne), Charline Teffaut (CEN Centre Val-de-Loire), Jean-François Duffaux (CEN Normandie), Charlotte Bouin (CEN Normandie), Madeleine Freudenreich (UICN France), Justine Celis (CEN Pays de la Loire), Quentin Ragache (CBN Massif Central), Lucien Maman (expert indépendant), Christel Goutieras (FDGDON 87), Benjamin Bottner (EPTB Vilaine), Olivier Audras (FREDON Bretagne), Tiphaine Legendre (DREAL Bretagne), Paul Hurel (OFB), Florentin Brard (CPIE des Pays Creusois), Mireille Boyer (Aquabio), Marie-José Vergon-Trivaudey (DREAL Bourgogne-Franche Comté), Amandine Ribereau (ARB Nouvelle-Aquitaine), Florence Thinzilal (FMA), Véronique Barthelemy (DREAL Nouvelle Aquitaine), Anne-Charlotte Jean (EPTB Vienne)

### Excusés :

Vanessa Prochasson (AELB), Chahrazed Beldjilali (Région Centre-Val de Loire), Amélie Bodin (CPIE des Pays Creusois), Nina Richard (Université de Tours), Isabelle Laroche (Région Nouvelle-Aquitaine), Laurent Chabrol (CBN Massif Central), Emmanuelle Sarat (UICN France), Pierre-Marie Le-Hénaff (CBN Massif Central), Elisabeth Lambert (Université Catholique de l'Ouest-Angers),

L'ensemble des comptes rendus des précédentes réunions du groupe de travail est accessible sur le site internet du Centre de Ressources Loire nature : [centrederessources-loirenature.com](http://centrederessources-loirenature.com).

## ORDRE DU JOUR

ACTUALITES DE L'ANIMATION DE BASSIN.....	3
Liste de substitution aux plantes exotiques envahissantes du bassin.....	3
Amélioration des données sur les poissons EE de l'atlas de bassin 2002-2014.....	3
Liste catégorisée des EEE du bassin Loire-Bretagne.....	4
Enquête sur les chantiers bénévoles de gestion des EEE.....	4
Axes opérationnels du futur plan Loire et perspectives sur l'animation EEE.....	4
ACTUALITES DES MEMBRES DU RESEAU.....	5
REFLEXIONS SUR LES ECHANGES AU SEIN DU GT : REPENSER LES OUTILS ET LES FORMATS ?.....	5
LES GRANDS ENJEUX DES EEE.....	5

## ACTUALITES DE L'ANIMATION DE BASSIN

### Liste de substitution aux plantes exotiques envahissantes du bassin

L'élaboration d'une liste de substitution aux plantes exotiques envahissantes du bassin a débuté fin 2019, conformément à l'action 7 de la stratégie de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne. Au cours de la précédente réunion du groupe de travail, plusieurs points ont été discutés (cf. [compte rendu](#)), comme le souhait d'impliquer les CBN du bassin et leur référents membres du GT dans ce travail. Leur expertise botanique est en effet indispensable pour évaluer correctement les espèces. Suite à la sollicitation de ces acteurs par la FCEN, plusieurs ont indiqué ne pas pouvoir s'investir sur ce sujet.

Face à ce constat, il était difficile de poursuivre ce projet et la FCEN a préféré soutenir les actions engagées en ce sens à d'autres échelles (nationale et régionales).

Arnaud Albert (OFB) a ainsi présenté un stage de 6 mois, actuellement en cours, qui a pour objectif de proposer des plantes de remplacement aux plantes exotiques envahissantes. Ils ont identifié deux grands types de situations où des végétaux de substitution aux EEE peuvent être utilisés : les aménagements paysager et la restauration écologique. Florent Bordes a ainsi proposé une enquête aux acteurs impliqués (filière du végétal, collectivités, chercheurs et gestionnaires), afin de recueillir leurs avis et leurs besoins sur ce thème. Un groupe de travail national s'est réuni pour discuter des critères de sélection et un groupe de travail européen a aussi pu être initié. Ce travail devrait aboutir d'ici la fin de l'été à plusieurs "listes", suivant vraisemblablement les 11 éco-régions métropolitaines identifiées dans la marque Végétal local.

La FCEN est associée à ces démarches pour représenter le réseau de CEN et les coordinations territoriales sur EEE. Elle pourra le cas échéant, décliner ces listes sur le bassin.

Selon Mireille Boyer (Aquabio), il est surprenant de proposer des listes pour la restauration écologique car ces projets prennent déjà en compte les enjeux EEE et utilisent des espèces non envahissantes.

En réponse Arnaud Albert a souhaité revenir sur le terme de liste qui n'est pas le plus adapté à ce travail et a mis en avant les termes de "palette" ou de "gamme", moins restrictifs et qui se rapportent plus à des recommandations. Ensuite concernant les recommandations dans le cadre de la restauration écologique, l'objectif est de faire des propositions pour la gestion des espèces réglementées et cette demande ressort des résultats de l'enquête et des besoins des acteurs locaux.

Les membres du groupe ont salué ces initiatives et rappelé leur intérêt pour ces démarches.

### Amélioration des données sur les poissons EE de l'atlas de bassin 2002-2014

Afin d'améliorer les données de répartition des trois poissons exotiques envahissants apparaissant dans l'atlas du bassin (*Pseudorasbora parva*, *Ameiurus mela*, *Lepomis gibbosus*), la FCEN a lancé fin 2019 une consultation des structures possédant des données. Au total, 45 contacts ont été sollicités puis relancés début 2020. La carte des données actuellement remontées a été présentée (voir [diaporama](#)) aux membres du GT ; actuellement la moitié des réponses attendues ont été reçues. La prochaine étape sera de solliciter l'OFB pour demander les données bancarisées, issues des différents inventaires piscicoles et des données de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Les résultats de ce travail seront présentés à un groupe de travail de bassin dédié aux poissons exotiques envahissants lors d'une réunion fin 2020.

## Liste catégorisée des EEE du bassin Loire-Bretagne

Lors de la dernière réunion du GT, les catégorisations de plusieurs espèces ont été discutées (cf. [compte rendu](#)). À la suite de ces échanges, il a été décidé de consulter les têtes de réseaux du bassin afin de faire remonter des propositions d'EEE à ajouter à la liste catégorisée. L'ensemble des coordinations a répondu et la synthèse de ces réponses et des nouvelles espèces sera faite cet été. L'objectif est de publier la mise à jour de la liste catégorisée de bassin à la rentrée 2020, après une dernière validation du document par les membres.

## Enquête sur les chantiers bénévoles de gestion des EEE

La FCEN a ouvert fin mai 2020 une enquête sur les chantiers bénévoles de gestion des EEE, à destination des gestionnaires. L'enquête a été diffusée au sein du GT, ainsi que par le Centre de ressources national EEE et la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature. Le nombre de réponses est cependant très faible à ce jour. Il a donc été proposé aux membres de relayer à nouveau le questionnaire à leurs réseaux. L'enquête sera par ailleurs diffusée plus largement via la lettre d'information des CEN et le réseau des techniciens médiateurs de rivières.

## Axes opérationnels du futur plan Loire et perspectives sur l'animation EEE

L'animation du GT EEE du bassin Loire-Bretagne se fait dans le cadre du plan Loire IV, qui est dans sa dernière année (2014-2020). La construction du prochain plan Loire est engagée par les institutions concernées et en concertation avec les réseaux d'acteurs impliqués. Cependant, comme le précise Vanessa Prochasson de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : « *les modalités pratiques de mise en œuvre des enjeux et des objectifs du plan Loire ne sont pas encore détaillées. Le besoin d'une nouvelle stratégie sur les EEE n'a donc pas encore été formalisé.* »

Cela signifie que les conditions de l'animation du réseau d'acteurs sur les EEE et sa forme n'ont pas encore été fixées et que la continuité des actions du GT n'a pas encore été actée officiellement. Cette précision n'empêche pas de considérer les perspectives d'actions de ce groupe et de l'animation bassin.

La FCEN poursuit donc les réflexions engagées depuis quelques mois sur une future stratégie EEE pour le bassin et propose aux membres du groupe de travail d'étudier cette question et les enjeux liés aux EEE sur le bassin. Dans les mois qui viennent, le pôle Loire de la FCEN souhaite ainsi proposer aux partenaires institutionnels un ensemble d'idées, de contributions et de ressources, issus des échanges avec le GT. Celles-ci concerneront une animation repensée, des liens renforcés avec les acteurs des EEE et un projet de LIFE sur une thématique émergente sur le bassin.

La réunion bilan et perspectives, prévue initialement en avril 2020, sera reportée à la fin d'année.

## ACTUALITES DES MEMBRES DU RESEAU

### Auvergne-Rhône-Alpes

Une réunion d'information se tiendra en visio le 24 novembre, à destination des acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes et en lien avec les services de la DREAL. Durant cette réunion le contexte national et la doctrine de la région pour la gestion des EEE seront présentés.

### Centre-Val de Loire

Le GTPI va poursuivre ses travaux sur la thématique des déchets, en lien avec d'autres coordinations du bassin : Pays de la Loire, Auvergne et Normandie, ainsi que le Centre de ressources national et la FCEN.

### Pays de la Loire

Malgré les restrictions sanitaires, la coordination Pays de la Loire a pu organiser une journée technique sur la gestion des EEE en marais par restauration et adoucissement de berges. C'est un très bon exemple de gestion des EEE "par le milieu", qui fonctionne, avec de la patience. Ceux-ci ont été présentés durant la plénière du réseau et les documents sont à disposition sur le [Centre de ressources national](#).

### Centre de ressources EEE

Le Centre de ressources espèces exotiques envahissantes national organise avec l'OFB et l'UMS Patrinat une formation sur la prévention et la surveillance des espèces non indigènes en milieu marin. Elle se tiendra à Sète du 7 au 10 septembre 2020. La réunion du REST se tiendra à Bordeaux les 14 et 15 octobre 2020. Vous trouverez toutes les informations relatives à ces événements sur [l'agenda du Centre de ressources national](#).

## REFLEXIONS SUR LES ECHANGES AU SEIN DU GT : REPENSER LES OUTILS ET LES FORMATS ?

Depuis quelques mois, la FCEN a organisé une série d'entretiens avec les têtes de réseaux membres du GT de bassin et poursuit actuellement avec les membres du groupe. Ces entretiens devaient initialement remplacer une partie des réunions décalées suite à la crise sanitaire, mais au cours des échanges, plusieurs idées ont émergé pour améliorer les échanges au sein du groupe. La FCEN souhaite donc relayer ces idées et permettre aux membres de les compléter. Les propositions qui seront retenues seront progressivement mises en place.

**Utilisation de la visio pour les réunions du GT :** l'utilisation de la visio durant cette réunion a montré que ce format est adapté au GT EEE. Cet outil permettrait ainsi à des personnes n'ayant pas la possibilité d'être présentes physiquement de participer aux réunions. Il ne remplacerait cependant pas les réunions physiques. Les personnes présentes sont d'avis de remplacer une des deux réunions annuelles par une réunion en visio (en deux demi-journées).

La réunion présentielle pourrait être complétée par une diffusion en direct pour permettre à tout le monde d'assister aux échanges. Plusieurs personnes ont cependant relevé la difficulté d'organiser ce genre de réunions. La FCEN fait donc le choix de ne considérer cette option que si elle dispose du matériel adéquat, ce qui n'est pour l'instant pas le cas. Les réunions pourraient aussi être enregistrées pour les diffuser, avec l'accord des participants.

**Demi-journées thématiques :** Afin de compléter les réunions annuelles, il est proposé d'organiser selon les besoins, des demi-journées thématiques en visio, afin d'aborder un sujet en particulier, par exemple une espèce, une actualité, un protocole, un document, etc. Ces réunions ne remplaceront pas les journées techniques organisées sur le terrain. Cette proposition a reçu un accueil favorable, à la condition que le sujet et l'objectif de chaque réunion soient bien définis et respectés.

### **Un annuaire des membres :**

Un annuaire pourrait permettre de mieux identifier les membres actifs du GT et les personnes ressources sur certaines thématiques. Si cela favoriserait le lien direct entre membres, les discussions ont également mis en exergue que cela était un rôle de l'animation et que celle-ci apportait une plus-value lorsqu'elle est intermédiaire d'une demande, permettant également de fluidifier les échanges. Il a donc été décidé de ne pas mettre en place d'annuaire. La FCEN souhaite engager une refonte de sa liste de contacts pour mettre à jour toutes les adresses et clairement identifier les membres, tout en élargissant les destinataires potentiels. Cette liste pourrait ensuite être partagée avec les nouveaux membres. Les pages du Centre de Ressources Loire nature sur les différentes coordinations du bassin seront également mises à jour.

### **Liste de diffusion :**

Sur le modèle de la liste de diffusion du REST, il serait intéressant de mettre en place une liste de diffusion au sein du GT. Les discussions ont permis de dessiner les contours d'une liste restreinte aux membres du GT, réservée à des échanges "internes". L'objectif n'est pas de faire doublon avec d'autres listes de diffusion. La FCEN va étudier la faisabilité de cette action et reviendra vers les membres du GT dans les mois avec une proposition.

### **Généralisation des outils d'édition de documents en ligne :**

L'édition collaborative de documents est une solution pour accélérer la rédaction et faciliter les retours et les échanges. Benjamin Bottner (EPTB Vilaine) a rappelé l'importance de maîtriser la diffusion de ces documents en cours d'édition et de limiter leur accès. Plusieurs outils de coédition sont disponibles et l'animation du groupe choisira le plus adapté à ces contraintes.

NB : après une comparaison rapide des différents outils, Google Docs est le seul à fournir à la fois un accès entièrement gratuit sans connexion obligatoire et des options d'édition avancées, avec des options de sécurité suffisantes pour limiter la diffusion et les droits d'édition.

### **Calendrier commun :**

Il a été proposé de mettre en place un calendrier commun. Celui-ci existe déjà sur le Centre de ressources Loire nature comme national EEE. Il serait plus pertinent d'utiliser ces calendriers, déjà fonctionnels et qui permettraient de valoriser les actions du bassin à l'échelle nationale.

## LES GRANDS ENJEUX DES EEE

Ces discussions avaient pour objectif d'identifier les grands enjeux - actuels et à venir - de la gestion des EEE, afin d'anticiper les actions à mettre en place avec le groupe de travail des besoins des gestionnaires du bassin Loire-Bretagne.

Il est cependant difficile de hiérarchiser les enjeux, car nous manquons encore largement d'information et de compréhension des mécanismes en jeux. Néanmoins, il peut être intéressant d'identifier les enjeux qui nécessitent des actions prioritaires.

### Enjeux autour de la mobilisation des moyens financiers :

La mise en œuvre d'actions nécessite des moyens dédiés et cet enjeu a un impact direct sur la gestion des EEE. D'après les retours des participants, ces moyens sont cependant en diminution ou insuffisants par rapport aux besoins. Les perspectives actuelles ne permettent pas d'espérer prochainement une augmentation des financements.

Le rôle du GT et de son animation est également de porter la voix des gestionnaires et d'appuyer les demandes de financement pour le réseau, grâce à l'expertise collective. Cette action essentielle sera vraisemblablement maintenue dans les années à venir. Cependant il a été rappelé par Lucien Maman que l'échelle bassin bénéficie, de fait, de l'échelle des financements de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et que ces financements ne seront a priori pas amenés à diminuer. Il en va de même avec les autres échelles qui doivent se reporter vers les partenaires financiers de leurs territoires respectifs. Cette répartition pourrait permettre d'amortir l'impact pressenti des conséquences de la crise du Covid-19.

Charlotte Bouin et Jean-François Dufaux qui animent la coordination normande, ont fait remarquer que le changement des taux de financements de l'agence de l'eau Normandie Seine sur les actions d'entretien et de gestion des EEE, amputait au final une part importante de leur financement. A travers leur intervention, la position particulière des coordinations avec plusieurs agences de l'eau sur leur territoire crée des disparités sur un même secteur et qu'une homogénéisation des règles, au moins pour les EEE, simplifierait la mise en place des actions.

Depuis quelques temps, les analyses coûts-bénéfices concernant les EEE et de leur gestion permettent de justifier des moyens à déployer.

### Enjeux sur la connaissance et l'innovation :

Selon Jacques Haury, il faut les prévoir **les glissements de distribution liés aux changements climatiques** aux différentes échelles géographiques, en adaptant les modèles climatiques pour essayer d'estimer les risques et prédire les EEE susceptibles de prospérer dans ces nouvelles conditions, les milieux vulnérables, etc. Un projet de recherche sur ces questions permettrait alors d'identifier des priorités de gestion pour le bassin. Cette approche est testée sur les formes terrestres de jussies, couplée à une approche génétique, et les résultats sont très intéressants. Une restitution de ces résultats sera d'ailleurs organisée avec le groupe de travail lors de la prochaine réunion.

**L'artificialisation des milieux urbains et périurbains**, avec l'introduction de nouvelles espèces, notamment des graminées, qui constituent des réservoirs d'EEE est également problématique et peu documentée.

**La méconnaissance des espaces ruraux**, et des espèces invasives qui y sont introduites, ainsi que l'articulation de la gestion de ces espèces en milieux agricoles, par rapport aux milieux naturels. Bien qu'il serait plus judicieux



de traiter cette problématique à l'échelle nationale, le bassin Loire-Bretagne comporte des particularités, notamment avec les milieux côtiers et la Bretagne qui méritent une déclinaison à l'échelle bassin. En ce sens, Stéphanie Hudin a rappelé l'enjeu sur de nombreux domaines de renouer les liens avec les agriculteurs. Leur expérience de la gestion des ravageurs, qui plus est à proximité ou en lien direct avec des espaces protégés, alimenterait un partenariat très intéressant.

D'après Mireille Boyer, **il y a également un réel enjeu autour de l'innovation**, qui serait principalement portée par le privé. Si certaines structures ont une démarche scientifique rigoureuse et partagent leurs innovations, d'autres ont des perspectives de commercialisations et de brevets. Cette dernière tendance pourrait entraîner des dérives et à terme faire la promotion de techniques à l'efficacité non vérifiée. Le développement de la recherche appliquée à court terme, donnerait des garanties sur l'innovation. En complément, Benjamin Bottner (EPTB Vilaine) a rappelé que les collectivités sont aussi moteur d'innovation mais sont bien trop souvent limitées par leurs moyens financiers et humains.

**Concernant les liens avec la recherche**, l'activité récente du groupement de recherche sur les invasions biologiques a amené le Centre de ressources national à se rapprocher des chercheurs impliqués dans ce groupe, afin de les inclure dans le REST et ses discussions. Les contacts avec ces chercheurs sont positifs et pourraient aboutir à la mise en place d'un nouveau programme INVABIO, pour renforcer les liens entre la recherche appliquée et la gestion. Là encore la coordination des différents réseaux, pour appuyer ces démarches, sera déterminante. La coordination des Pays de la Loire essaye par exemple, de renforcer ses liens avec la recherche en créant un réseau pour rapprocher les gestionnaires et les chercheurs, favoriser les échanges et encourager les expérimentations sur son territoire.

**Le développement des sciences participatives** permettrait également de multiplier la détection et la connaissance des EEE, tout en ayant un rôle de sensibilisation du public. De nombreux outils sont déjà développés et pourrait servir de base ou de support à une action en ce sens.

### **Enjeux autour de la gestion des EEE :**

**Selon Mireille Boyer, il n'est pas nécessaire d'être clivant entre la gestion des espèces dites émergentes et des espèces largement présentes.** Cette distinction n'est pas si présente sur le terrain où l'urgence est d'abord à la mise en place d'actions afin de limiter toutes les espèces exotiques envahissantes, malgré les manques de connaissance. Cette remarque a été complétée par Alain Dutartre qui a rappelé que depuis la mise en place des différents groupes de travail, la volonté a toujours été d'intervenir, malgré les contraintes et les connaissances limitées, chacun à son niveau, en améliorant l'organisation et l'efficacité des actions.

Néanmoins, plusieurs membres ont rappelé l'importance d'agir sur les espèces en situation d'émergence, l'intervention rapide étant depuis longtemps préconisée pour améliorer l'efficacité et limiter les coûts. **Ces espèces émergentes apparaissent donc comme un enjeu prioritaire** pour les actions du bassin. Cette thématique est aussi liée à celle des **voies d'introduction**, il est donc important de les traiter de manière conjointe. Des travaux ont déjà été menés sur le bassin et à l'échelle nationale et le GT pourra s'appuyer sur ceux-ci pour proposer des outils à l'avenir. La difficulté de travailler sur les espèces relevant de systèmes productifs a été soulignée.

**L'entrée des milieux et de leur résilience** représente un enjeu, même en dehors de la communication. Par exemple, l'actualité rapportée par Justine Celis (CEN Pays de la Loire) et plus généralement les actions menées par les gestionnaires avec ces méthodes, montrent, de l'avis général, des résultats encourageants. Le développement de ce type d'approche pourrait donc être encouragé, soutenu et valorisé à l'échelle du bassin. A l'échelle nationale, un projet de réseau de sites pilotes pour la gestion des EEE, a été présenté par Sylvie Varray. A termes l'objectif est de travailler sur ces questions de résilience des milieux, et de nouveaux éléments pourront peut-être appuyer cette méthode.

**La lutte contre l'introduction puis la dispersion des EEE** apparaissent aussi comme des enjeux importants.



**La mise en place d'un réseau de veille et d'alerte efficace à l'échelle du bassin**, complémentaire à l'échelle nationale est également une piste à ne pas négliger. Ce relai à destination des gestionnaires serait parfaitement cohérent avec l'échelle écologique du bassin.

### **Enjeux sur la communication et la sensibilisation :**

La communication et la sensibilisation sont des enjeux importants car, comme l'a souligné Quentin Ragache (CBN MC), ils permettent de mobiliser l'opinion et disposer ainsi d'un levier sur les politiques publiques et leur application. De l'avis général, la communication autour des EEE doit mettre en avant une démarche générale, holistique, qui repositionne la gestion des EEE dans le contexte écologique des espaces concernés et des risques associés. Cela permet une connexion avec les autres enjeux de biodiversité. En ce sens, utiliser l'angle de la biodiversité est une bonne clé d'entrée pour aborder la problématique des EEE, et ce pour tous les publics. La stratégie bassin actuelle met en avant dans ses lignes directrices l'intérêt d'avoir une approche "milieux" et intégrée des EEE. Les participants souhaitent conserver cet aspect dans la prochaine stratégie et le mettre en valeur dans la communication sur nos actions, comme la structuration de nos réseaux et les nombreuses actions qui y sont entreprises.

Au-delà de l'incitation à l'action, l'objectif de la sensibilisation est de recueillir le soutien du public pour soutenir les actions sur le long terme. Pour cela, le vocabulaire utilisé dans nos publications doit être adapté aux publics concernés : élus, grand public ou gestionnaires. Les membres du GT se sont questionnés sur l'utilisation de termes comme "lutte" ou "éradication". En fonction de la situation ou de l'espèce gérée, ces termes peuvent susciter de l'adhésion (espèces dangereuses) ou au contraire du rejet (espèces à fort capital sympathie). L'utilisation d'un vocabulaire "agressif" peut aussi soutenir une forme de peur de la nature et une diabolisation des espèces qui n'est pas bénéfique pour nos actions.

En complément, la valorisation systématique auprès du grand public des actions, même de petite envergure, est très importante. Elle suscite d'autant plus de la curiosité et permet une sensibilisation efficace, notamment à l'échelle locale. La généralisation de ce type de communication et le soutien à leur mise en place apparaît donc comme un enjeu de communication à ne pas négliger.

Pour conclure sur le volet communication, les membres ont rappelé que la situation sanitaire actuelle est due à une espèce exotique envahissante. Sans être opportunistes, la période pourrait de ce fait être pertinente pour mettre en avant la relation santé-biodiversité, dans laquelle le sujet des EEE peut être inclus, l'impact des activités humaines sur les milieux étant le facteur commun.

NB : un groupe de travail sur la communication à l'échelle nationale s'est constitué récemment. Il travaille actuellement à l'élaboration de plusieurs outils, qui permettront notamment d'homogénéiser les messages. Il s'agit d'une attente forte des acteurs du réseau.

Pour toutes ces questions il est important de **réfléchir à l'échelle la plus pertinente pour porter les actions** et se concentrer sur les actions réalisables à l'échelle bassin, ou à la régionalisation des actions nationales. Le maintien des échanges est important pour bien répartir ces actions. Il faut donc **améliorer l'articulation entre les différentes échelles**, pour identifier les besoins et le rôle de chacun. Cela permettrait une cohérence et une complémentarité des actions et des réseaux qui ne pourraient être que bénéfiques pour la gestion des EEE. La diffusion des technologies et des techniques serait aussi pertinente. Cette coopération et ce partage permettraient également de renforcer le message à destination des dirigeants et des financeurs, selon Alain Dutartre. Le FMA, représenté par Florence Thinzilal, ayant récemment participé à un groupe de travail avec des parlementaires, il peut mettre à disposition ses contacts pour appuyer cette dynamique.

La FCEN a remercié les participants pour les échanges riches de cette réunion, qui serviront de base pour la suite du travail. Dans les prochaines semaines l'animation du groupe enverra aux membres une première version de la stratégie de bassin et fera des propositions d'actions. Le point d'orgue de cette concertation sera la réunion bilan et perspectives reportés à la fin de l'année 2020.

## Le réseau des Conservatoire d'espaces naturels

### A l'échelle nationale

Depuis près de 40 ans, les Conservatoire d'espaces naturels contribuent à préserver le patrimoine naturel et paysager par leur approche concertée et leur ancrage territorial. Près de 3 400 sites naturels couvrant 178 000 hectares sont gérés par la maîtrise foncière et d'usages. Leurs interventions s'articulent autour de quatre fondements : la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation. La Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour mission de favoriser les échanges entre ses membres afin de renforcer leurs actions sur le terrain. Les 29 Conservatoires sont adhérents. Elle anime également des programmes comme le pôle relais tourbières et le plan national d'actions Chiroptères ou dans le cadre du plan Loire et du plan Rhône.

### A l'échelle du bassin de la Loire

Les 12 CEN concernés gèrent plus de 14 300 hectares de zones humides répartis sur 668 sites. Près de la moitié de ces sites sont situées en zone alluviale.



### Pour aller plus loin

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau d'acteurs sur les espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels propose régulièrement des journées techniques. Pour avoir connaissance des thèmes et contenus des journées précédentes et être informé des événements à venir par la lettre d'information du Centre de Ressources Loire nature, rendez-vous sur [centrederessources-loirenature.com](http://centrederessources-loirenature.com)

Fédération des Conservatoires d'espaces naturels  
6, rue Jeanne d'Arc – 45000 Orléans  
[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)

Alan Méheust  
Chargé de mission Loire  
Tél : 02.38.24.55.05  
[alan.meheust@reseau-cen.org](mailto:alan.meheust@reseau-cen.org)

Agnès Raysséguier  
Documentaliste  
Tél : 02.38.24.20.94  
[agnes.raysseguier@reseau-cen.org](mailto:agnes.raysseguier@reseau-cen.org)